Lo Parvi
Association nature
Nord-Isère

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 3 avril 2023 à Trept

Présents : Henri-Denis Allagnat, Marc Bourrely, Patrick Carteret, Laurent Cogerino, Marcel Feuillet, Murielle Gentaz, Sabine Geoffroy, Joëlle Gardien, Samuel Monnet, Pascale Nallet, Jean-Jacques Thomas-Billot.

Excusés : Marie-Noëlle Blanchet, Stéphane Dardun, Lucien Moly

Membre du personnel : Raphaël Quesada

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer. L'ouverture de séance est réalisée par Joëlle Gardien, jusqu'à l'élection du nouveau président.

1) Adoption du compte-rendu du CA du 13 mars 2023

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2) Vote des délibérations

Première délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de présidente : Murielle GENTAZ
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de vice-président : Marc BOURRELY
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de secrétaire : Sabine GEOFFROY
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de secrétaire adjoint : Samuel Monnet
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : Nombre d'abstention :
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorière : Marie-Noëlle BLANCHET
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième délibération :
Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorier-adjoint : Marcel FEUILLET
Nombre de voix pour : 10 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1
Cette délibération est adoptée à la majorité.

Septième délibération :
Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole de la RNR des étangs de Mépieu : Aurélien BOURDIN
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième délibération :
Le CA désigne comme responsables des commissions :
- Commission communication : Marc BOURRELY
- Commission veille écologique : Christine BERGER
- Commission forêts : poste non pourvu pour l'instant
- Commission naturaliste : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Commission jardin-bio-diversité : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Commission aménagement du territoire : poste non pourvu pour l'instant
- Commission forméduc : Amélie CLAUSTRE
- Commission bibliothèque : Claudette GRADI
- Commission entretien : Brigitte De JOINVILLE et Claudette GRADI

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième délibération :
Le conseil d'administration désigne comme responsables du suivi des projets associatifs :
- Projet faire connaître : Pascale NALLET
- Projet connaître : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Projet protection : Samuel MONNET

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième délibération :
Le conseil d'administration désigne Marcel FEUILLET comme référent bénévole du personnel de Lo Parvi.

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième délibération :
Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole du site internet de Lo Parvi : Sabine GEOFFROY
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième délibération :
Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole du suivi des adhésions à Lo Parvi : Sabine GEOFFROY
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Treizième délibération :

Le calendrier et le programme indicatif des prochains conseils d'administration est le suivant :

15 mai à 19 h00 : Fête de la Nature/ Projet de nouveau barrage sur le Rhône
19 juin à 19h00 : Visite centrale solaire Arandon avec Kronosolar
10 juillet 14h00 : Sortie canoë sur la rivière d'Ain
11septembre à 19h00 : Projet de nouveau barrage sur le Rhône
9 octobre à 19h00 : Bilan projet Faire connaitre / bilan des commissions liées au projet
6 novembre à 19h00 : bilan des autres commissions
11décembre à 19h00 : bilan projet Protéger
08 janvier à 19h00 : bilan projet Connaitre/ examen projets avec le département pour 2023
12 février à 19h00 : préparation AG
11mars à 19h00 : Arrêt des comptes

L'Assemblée générale aura lieu le 06 avril 2024.
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième délibération :
Le bureau se réunira une fois par mois sur convocation du président alternativement avec le Conseil d'Administration. Il abordera les thématiques suivantes :
-préparation du conseil d'administration
-trésorerie
-gestion du personnel
-actualités
-représentations
-questions diverses

Les Compte-rendu de bureau seront envoyés aux membres du CA.

Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quinzième délibération :
Répartition des éditoriaux :

Mai 23 : Marcel
Juin 23 : Pascale
Juillet 23 : Marc
Septembre 23 : Sabine
Octobre 23 : Samuel
Novembre 23 : Joelle
Décembre 23 : Jean-Jacques

Janvier 24 : Murielle
Février 24 : Henri-Denis
Mars 24 : Laurent
Avril 24 : Lucien
Mai 24 : Marcel

À préparer pour le 15 du mois en cours, 2000 caractères.
Nombre de voix pour : 11 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Questions diverses :

Rôle des administrateurs :

Comment rendre le CA plus participatif ? Importance de bien lire les comptes-rendus des commissions, des bureaux, des CA ainsi que les bilans des différents volets. Importance d'écouter et de pouvoir échanger avec les responsables de commissions. Trouver l'équilibre entre la complexité des dossiers, la préparation des décisions et l'implication dans les prises de décision de chaque administrateur. Proposition de faire un moment convivial « remue-méninges » sur le rôle de l'administrateur et son implication le 24 avril à 18h30 à Arcisse chez Henri-Denis. Livret administrateur à renouveler au prochain bureau.

Bilan de l'AG :

Bonne AG et retours positifs des membres. Une soixantaine de personnes présentes, le double de pouvoirs. Rendre plus visible les membres du Conseil d'Administration. Mettre les badges. Accueillir les adhérents, notamment les nouveaux qui ne connaissent pas les membres. Avoir une caisse pour effectuer des ventes de publications. Le sujet des bases de données était un peu trop technique. Mettre en avant des images de nature. Kiosque avec livres et plaquettes très bien.
Mettre plus en avant les commissions, de manière plus vivante que la partie purement administrative.

Pour Lo Parvi,

Sabine Geoffroy
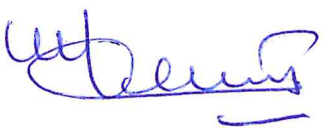
Murielle Gentaz